HAL open science

Les élèves du premier degré à la rentrée 2017

Juliette Robin

▶ To cite this version:

Juliette Robin. Les élèves du premier degré à la rentrée 2017. 2017, pp. 1-4. 10.48464/ni-17-25 . halshs-03846932

HAL Id: halshs-03846932
https://shs.hal.science/halshs-03846932v1

Submitted on 10 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOTE D'INFORMATION

N° 17.25
DÉCEMBRE 2017

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : FABIENNE ROSENWALD
ÉDITION : MARC SAILLARD
e-ISSN 2431-7632

Depp
DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PERFORMANCE
DEPP-DVE
61-65, RUE DUTOT
75732 PARIS CEDEX 15

Les élèves du premier degré à la rentrée 2017 : neuf classes sur dix de CP en REP+ accueillent au maximum quinze élèves

▶ À la rentrée 2017, 6,783 millions d'élèves sont scolarisés dans les écoles publiques et privées du premier degré. Du fait des évolutions démographiques, les effectifs sont en légère baisse par rapport à la rentrée précédente : - 23 100 élèves (soit - 0,3 %). Cette baisse, observée dans les deux niveaux, est plus marquée dans le préélémentaire (- 17 200 élèves, soit - 0,7 %) que dans l'élémentaire (- 7 200 élèves, soit - 0,2 %).
Les effectifs d'élèves en situation de handicap bénéficiant d'un dispositif « Unités localisées pour l'inclusion scolaire » (ULIS) augmentent de 2,4 %, soit 1 200 élèves supplémentaires.
Quatre caractéristiques de cette rentrée méritent d'être relevées :
- dans le secteur public, la taille moyenne des classes accueillant uniquement des élèves de CP s'est réduite en éducation prioritaire ; ce phénomène est très fort en REP+ ;
- la hausse des effectifs observée dans le secteur privé est portée par le hors contrat ;
- les taux de redoublement, historiquement bas, demeurent stables ;
- la scolarisation à deux ans recule.

Juliette Robin · DEPP-B1

▶ Le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2017 dans les écoles publiques et privées du premier degré diminue légèrement et atteint 6,783 millions d'élèves ▶ **figure 1**.

En dehors de la scolarisation précoce, les évolutions d'effectifs sont déterminées par les différences de taille de génération. La stagnation du nombre d'enfants de trois ans scolarisés est due au fait que la taille de la génération 2014, âgée de trois ans et entrant à l'école, est proche de celle de la génération 2013, entrée à l'école à la rentrée précédente. Le recul des effectifs des quatre ans (- 10 800 élèves, soit - 1,3 %) et des entrants au CP (- 13 800 élèves, soit - 1,6 %) repose sur la moindre taille de ces générations (respectivement 2013 et 2011). Ces « creux » de génération étaient déjà observés l'an dernier pour les trois ans et cinq ans et plus.

Seuls le niveau de CM1 et dans une moindre mesure celui de CE1 enregistrent une croissance des effectifs (respectivement + 11 000 et + 3 100 élèves, soit + 1,3 % et + 0,4 %). Cela correspond aux générations 2008 et 2010, les plus nombreuses depuis 1974, la fin du baby-boom.

Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), qui accueillent des élèves en situation de handicap, comptent 1 200 élèves de plus qu'à la rentrée 2016 (+ 2,4 %).

1 - Évolution des effectifs d'élèves par âge dans le préélémentaire et par niveau dans l'élémentaire selon le secteur

Âge et niveau	Secteur public			Secteur privé			Ensemble		
	Année scolaire	Évolution		Année scolaire	Évolution		Année scolaire	Évolution	
	2017-2018	En effectif	En %	**2017-2018**	En effectif	En %	**2017-2018**	En effectif	En %
2 ans	**73 526**	-2 637	-3,5	**19 359**	-1 034	-5,1	**92 885**	-3 671	-3,8
3 ans	**688 980**	-1 376	-0,2	**99 090**	1 181	1,2	**788 070**	-195	0,0
4 ans	**707 193**	-11 299	-1,6	**101 869**	550	0,5	**809 062**	-10 749	-1,3
5 ans et plus	**727 657**	-4 140	-0,6	**104 608**	1 583	1,5	**832 265**	-2 557	-0,3
Préélémentaire	**2 197 356**	**-19 452**	**-0,9**	**324 926**	**2 280**	**0,7**	**2 522 282**	**-17 172**	**-0,7**
CP	**720 723**	-14 275	-1,9	**117 474**	521	0,4	**838 197**	-13 754	-1,6
CE1	**727 620**	2 248	0,3	**119 638**	871	0,7	**847 258**	3 119	0,4
CE2	**720 619**	-6 217	-0,9	**122 278**	606	0,5	**842 897**	-5 611	-0,7
CM1	**720 254**	8 699	1,2	**125 591**	2 353	1,9	**845 845**	11 052	1,3
CM2	**708 853**	-2 177	-0,3	**127 307**	200	0,2	**836 160**	-1 977	-0,2
Élémentaire	**3 598 069**	**-11 722**	**-0,3**	**612 288**	**4 551**	**0,7**	**4 210 357**	**-7 171**	**-0,2**
ULIS	**47 283**	1 077	2,3	**3 364**	128	4,0	**50 647**	1 205	2,4
Total	**5 842 708**	**-30 097**	**-0,5**	**940 578**	**6 959**	**0,7**	**6 783 286**	**-23 138**	**-0,3**
Part du secteur	**86,1 %**			**13,9 %**			**100,0 %**		

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans un établissement public ou privé, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MEN-DEPP, Constats de rentrée premier degré 2016 et 2017.

Réf. : *Note d'information*, n° 17.25 © DEPP

Une hausse du secteur privé portée par le hors contrat

La diminution modérée des effectifs du premier degré (- 0,3 %) masque des évolutions très contrastées entre secteurs public et privé. Début septembre, ce sont 5 842 700 élèves qui ont été accueillis dans les 45 400 écoles publiques du premier degré, soit - 30 100 élèves par rapport à la rentrée précédente (- 0,5 %).
Avec 940 600 élèves, les effectifs du secteur privé augmentent (+ 0,7 %) : l'enseignement privé accueille 7 000 élèves de plus qu'à la rentrée précédente. Dans le privé, le nombre d'élèves scolarisés progresse à tous les niveaux, à l'exception de la scolarisation précoce, y compris pour des générations moins nombreuses : l'effectif des quatre ans scolarisés dans le privé, qui correspondent à la génération 2013, progresse (+ 0,5 % contre - 1,6 % dans le secteur public) ainsi que celui des entrants en CP, c'est-à-dire la génération 2011, qui enregistre + 0,4 % (contre - 1,9 % dans le public).

Parmi les 940 600 élèves scolarisés dans le secteur privé, 901 300 sont inscrits dans l'un des 4 750 établissements que compte l'enseignement privé sous contrat et 39 300 élèves dans l'une des 725 écoles du privé hors contrat. Ainsi, le poids du secteur privé hors contrat ne représente qu'une part très faible du privé (4,2 % des élèves) ▸ **figure 2**. Et rapporté à l'ensemble du premier degré, le privé hors contrat ne totalise que 0,6 % des élèves. Pour autant, son évolution est très dynamique. En effet, les effectifs d'élèves du privé ont augmenté de 6 900 élèves à cette rentrée (soit + 0,7 %) dont + 1 700 élèves dans le privé sous contrat (+ 0,2 %), essentiellement sur le niveau CM1, et + 5 200 élèves dans le privé hors contrat (+ 15,3 %). Cette tendance à la hausse, perceptible depuis 2010, s'est accélérée au cours des trois dernières années (+ 15,9 % entre 2014 et 2015 et + 18,3 % entre 2015 et 2016). Une partie de cette hausse est sans doute liée à un meilleur recensement.

Depuis les années 2000, la part du secteur privé oscille autour de 13,5 %. À cette rentrée, elle progresse de 0,2 point et atteint 13,9 %.

2 - Évolution des effectifs d'élèves du secteur privé hors contrat

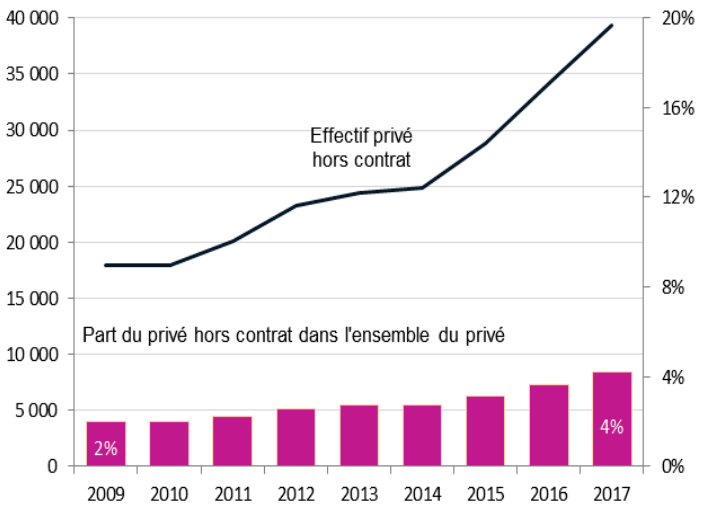

Lecture : les effectifs du secteur privé hors contrat atteignent 39 300 à la rentrée 2017 (**échelle de gauche**). À cette même date, la proportion d'élèves scolarisés dans le privé hors contrat parmi l'ensemble des élèves du 1er degré fréquentant un établissement privé, qu'il soit sous ou hors contrat, est de 4,2 % (**échelle de droite**).
Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans un établissement public ou privé, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MEN-DEPP, Constats de rentrée premier degré 2009 à 2017.

Réf. : *Note d'information*, n° 17.25. **© DEPP**

La scolarisation dans le secteur privé est plus fréquente dans l'enseignement élémentaire (14,5 % des élèves scolarisés dans le privé contre 12,9 % dans le préélémentaire). Pour autant, la part de l'enseignement privé a plus particulièrement progressé dans le préélémentaire depuis 2015.

3 - Évolution des effectifs d'élèves selon les secteurs par académie entre les rentrées 2016 et 2017

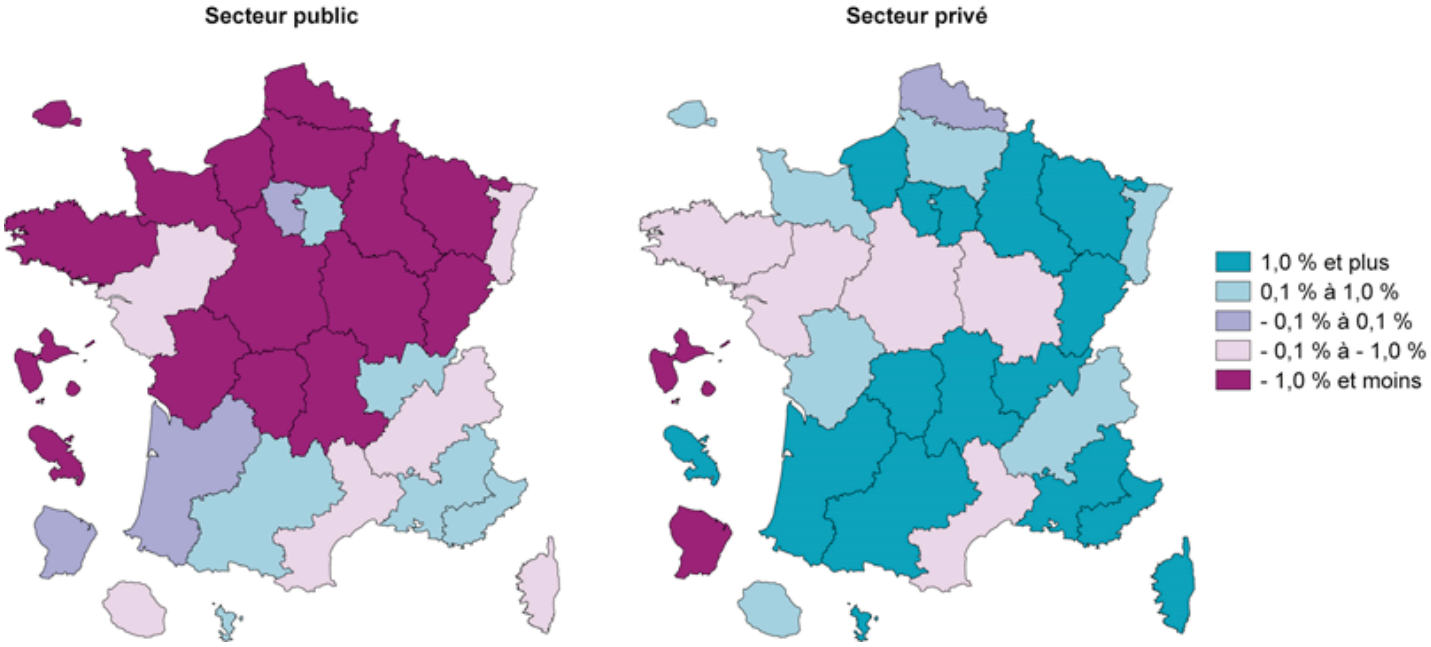

Champ : élèves scolarisés dans le premier degré dans un établissement public ou privé, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MEN-DEPP, Constats de rentrée premier degré 2016 et 2017.

Réf. : *Note d'information*, n° 17.25. **© DEPP**

Le poids du privé varie fortement selon les académies. Dans les académies de l'Ouest (Rennes et Nantes), les élèves fréquentent traditionnellement plus les établissements du secteur privé. Ils sont respectivement 40 % et 35 % à y être scolarisés. À Paris, le secteur privé recense près d'un quart des élèves du premier degré. C'est dans cette académie que la part du privé enregistre la hausse la plus importante (+ 0,6 point).

Vingt-deux académies perdent des élèves dans le secteur public

Six académies connaissent une croissance simultanée de leurs effectifs dans les deux secteurs ▸ **figure 3** page 2.
Une stagnation des effectifs du public est observée pour trois académies. À Versailles et à Bordeaux, elle va de pair avec une hausse notable des effectifs du privé (respectivement + 1 900 et + 800 élèves, soit + 3,6 % et + 2,3 %) alors qu'en Guyane, le secteur privé baisse de 2,3 %.
Enfin, dans les vingt-deux autres académies, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles publiques est en recul. Parmi ces vingt-deux académies, quatorze enregistrent une hausse du secteur privé en parallèle, et pour sept celui-ci est constant ou en léger recul.
La croissance des effectifs du privé, de 0,7 % au niveau national, atteint 6,8 % dans l'académie de Corse et 5,2 % dans celle de Créteil.
Globalement, les académies de la Martinique et de la Guadeloupe enregistrent les plus fortes baisses d'effectifs (respectivement - 2,6 % et - 3,5 %)[1].

Recul de la scolarisation précoce

À la mi-septembre 2017, 92 900 des enfants de deux ans sont scolarisés, ce qui porte leur taux de scolarisation à 11,7 % (soit - 0,2 point par rapport à la rentrée précédente) ▸ **figure 4**. Sur une longue période, le taux de scolarisation des enfants de deux ans est orienté à la baisse : de 35 % au début des années 2000, il s'est depuis stabilisé et oscille autour de 12 % depuis 2012.

Afin de lutter contre les inégalités scolaires notamment dans les zones les plus défavorisées, la scolarisation précoce s'est développée au cours des dernières rentrées en REP et en REP+. Cependant, à la rentrée 2017, le taux de scolarisation à deux ans diminue de 0,3 point par rapport à 2016 et atteint 20,5 % pour l'ensemble de l'éducation prioritaire. Il s'établit à 19,3 % en REP et 22,3 % en REP+.

4 - Taux de scolarisation à deux ans

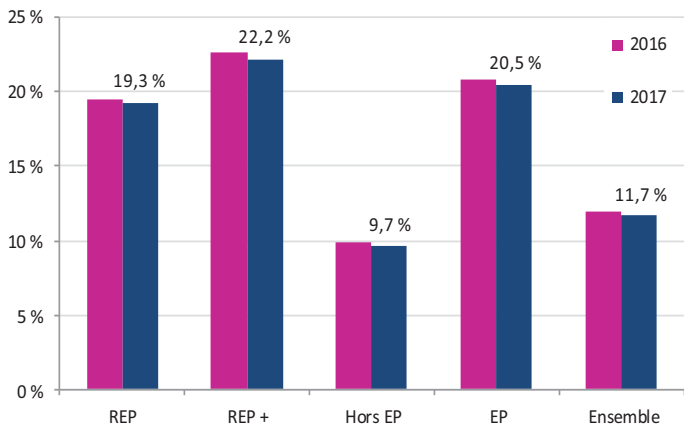

Champ : enfants de deux ans en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MEN-DEPP, Constats de rentrée premier degré et Démographie.
Réf. : *Note d'information*, n° 17.25. **© DEPP**

Le recul de la scolarisation précoce est le plus marqué dans les académies de La Réunion, Corse, Dijon et Orléans, notamment dans les réseaux d'éducation prioritaire. À l'inverse, la scolarisation des moins de trois ans progresse dans les académies de Caen, Créteil et Nice.
Entre 2016 et 2017, la scolarisation précoce diminue : 3 600 élèves de deux ans de moins ont été accueillis ▸ **figure 5**. La baisse du nombre d'enfants accueillis dès deux ans à l'école concerne le secteur public, avec 2 600 élèves de deux ans scolarisés en moins (soit - 3,5 %) y compris en éducation prioritaire (- 700 élèves soit - 2,3 %), et le secteur privé sous contrat (-1 300 élèves de deux ans, soit - 7,2 %). À l'inverse, 300 élèves supplémentaires de deux ans ont été scolarisés à cette rentrée dans le hors contrat (soit + 16,1 %).

5 - Effectifs des deux ans scolarisés

Effectif de deux ans scolarisés	2016	2017	Évolution	
			effectif	%
Public	**76 163**	**73 526**	**-2 637**	**-3,5**
dont REP	*17 728*	*17 426*	*-302*	*-1,7*
dont REP+	*13 375*	*12 976*	*-399*	*-3,0*
Privé	**20 393**	**19 359**	**-1 034**	**-5,1**
dont privé sous contrat	*18 571*	*17 243*	*-1 328*	*-7,2*
dont privé hors contrat	*1 822*	*2 116*	*294*	*16,1*
Ensemble	**96 556**	**92 885**	**-3 671**	**-3,8**

Part de deux ans scolarisés… (%)	2016	2017
Public		
… en éducation prioritaire (EP)	32,2	32,7
… dans le secteur public hors EP	46,7	46,4
Privé		
… dans le secteur privé sous contrat	19,2	18,6
… dans le secteur privé hors contrat	1,9	2,3
Ensemble	**100,0**	**100,0**

Champ : élèves de deux ans scolarisés dans le premier degré dans un établissement public ou privé, y compris hors contrat, en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MEN-DEPP, Constats de rentrée premier degré 2016 et 2017.
Réf. : *Note d'information*, n° 17.25. **© DEPP**

Bien qu'en légère baisse, la part de l'enseignement privé dans la scolarisation des deux ans excède de 7 points celle du privé dans l'ensemble du premier degré : 20,9 % des élèves de cet âge sont inscrits dans une école privée.

Une taille moyenne de 13,4 élèves pour les classes accueillant uniquement des CP en REP+

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, une mesure de dédoublement des classes de CP en REP+ a été mise en place à la rentrée 2017. Là où le dédoublement n'a pas été possible pour des raisons de locaux, l'intervention de deux enseignants a été prévue.
La mise en œuvre de cette mesure est perceptible à la fois sur la proportion des classes de CP multiniveaux parmi l'ensemble des classes accueillant des CP, et sur la taille des classes de CP mono-niveaux.

1. Étant donné les événements climatiques survenus dans l'académie de Guadeloupe (y compris Saint-Martin et Saint-Barthélemy), les élèves du secteur privé n'ont pas tous pu être recensés. Ainsi, la baisse des effectifs du privé affichée n'est pas le reflet de la réalité du privé sur le territoire.

En REP+, au sein des classes de CP, les classes accueillant également des élèves d'autres niveaux représentaient près du quart en 2016 ; en 2017, la proportion de classes de CP multiniveaux devient marginale (5,3 %, ▸ **figure 6**). Pour le reste du secteur public, la part des classes multiniveaux en CP est restée stable entre 2016 et 2017, de l'ordre de trois classes sur dix en REP et de plus de la moitié des classes pour les écoles publiques hors éducation prioritaire.

6 - Proportion de classes à cours unique au sein de l'ensemble des classes accueillant des CP dans le secteur public (en %)

REP+		REP		Public hors EP	
2016	2017	2016	2017	2016	2017
75,4	94,6	70,3	72,0	47,2	46,9

Champ classes du secteur public accueillant au moins un élève de CP, France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MEN-DEPP, Constats de rentrée premier degré.

Réf. : *Note d'information*, n° 17.25. **© DEPP**

À la rentrée 2017, la taille des classes en REP+ accueillant uniquement des élèves de CP s'est considérablement réduite. Elles accueillent au maximum 12 élèves pour 58,5 % d'entre elles alors que c'était le cas uniquement de 0,3 % des classes à la rentrée 2016 ▸ **figure 7**. Pour une taille maximale de 15 élèves par classe, la proportion s'élève à 89 % (contre 1,9 % en 2016). Seul 1 % des classes uniques de CP en REP+ comptent 26 élèves ou plus (contre 5,1 % en 2016).

7 - Répartition des classes à cours unique CP du secteur public en fonction de leur taille

	REP+		REP		Public hors EP	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017
Moins de 10 élèves	0,0	3,5	0,0	0,4	0,1	0,1
10 élèves	0,0	9,2	0,1	0,4	0,1	0,0
11 élèves	0,0	18,4	0,0	1,1	0,1	0,1
12 élèves	0,3	27,4	0,1	1,5	0,1	0,2
13 élèves	0,2	17,1	0,3	2,1	0,3	0,3
14 élèves	0,5	9,6	0,8	1,8	0,4	0,7
15 élèves	0,9	3,8	0,9	2,3	0,7	1,0
16 à 20 élèves	27,2	3,5	27,9	30,3	16,2	18,9
21 à 25 élèves	65,7	6,4	62,4	54,8	61,7	61,7
26 élèves et plus	5,1	1,0	7,4	5,2	20,4	16,9

Champ : classes du secteur public accueillant uniquement des élèves de CP, France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MEN-DEPP, Constats de rentrée premier degré.

Réf. : *Note d'information*, n° 17.25. **© DEPP**

En REP+, la taille moyenne des classes accueillant uniquement des élèves de CP est ainsi passée de 21,7 élèves à la rentrée 2016 à 13,4 en 2017, et le nombre de classes à cours unique CP en REP+ a augmenté de 80 %, passant de près de 2 300 à 4 150.
En REP et dans le reste du secteur public, la taille des classes de CP à cours unique est légèrement réduite entre ces deux rentrées. La proportion de « grandes classes » (26 élèves et plus) atteint 5,2 % en REP et 16,9 % pour les établissements publics hors éducation prioritaire (soit une baisse respectivement de 2,2 et 3,5 points).
Parmi les 5 % de classes multiniveaux de REP+ accueillant des CP, une réduction importante de la taille des classes est observée. Celles-ci comptaient en moyenne 20,9 élèves à la rentrée précédente contre actuellement 15,4.

Les taux de redoublement, historiquement bas, demeurent stables

À la rentrée précédente, les taux de redoublement avaient baissé fortement à tous les niveaux, de 1 point en CE1 à 0,3 point en CM1, passant en deçà du seuil de 1 %, hormis au CP ▸ **figure 8**. À la rentrée 2017, la tendance demeure à la baisse pour le CP, le CE1 et le CM2, mais dans des proportions bien moindres (- 0,1 point ou - 0,2 point). En CE2, le taux de redoublement augmente de 0,1 point ; il demeure stable au CM1.

8 - Taux de redoublement par niveau dans le secteur public (en %)

	2014	2015	2016	**2017**
CP	3,1	2,2	1,3	1,1
CE1	3,4	1,9	0,9	0,7
CE2	1,5	0,8	0,5	0,6
CM1	0,9	0,5	0,2	0,2
CM2	1,1	0,7	0,3	0,2

Champ : élèves scolarisés dans des établissements publics en France métropolitaine + DOM y compris Mayotte.
Source : MEN-DEPP, Diapre au 15 octobre.

Réf. : *Note d'information*, n° 17.25. **© DEPP**

Champ, définitions et méthodologie

Champ

Chaque année, l'opération **« Constat du premier degré »** recense l'ensemble des élèves inscrits dans les écoles publiques et privées, y compris hors contrat, du premier degré. Il s'agit de données agrégées par école.
Simultanément, une photographie de données individuelles non nominatives issues de l'application de gestion administrative et pédagogique « Outil numérique pour la direction d'école » **(ONDE)** est effectuée. Cette photographie, appelée **Diapre**, est utilisée pour le calcul d'indicateurs tels que les taux de redoublement, la taille des classes ou encore la composition des classes. Les écoles privées hors contrat n'utilisent pas ou très peu le dispositif ONDE. Ainsi, Diapre couvre 5,9 % des élèves scolarisés dans le privé hors contrat contre 99,9 % pour le public et 98,5 % pour le privé sous contrat.

Définitions

L'enseignement du **premier degré** regroupe l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

Le **taux de scolarisation des enfants de deux ans** est le rapport entre le nombre d'élèves de deux ans et le nombre estimé d'enfants du même âge. La population des deux ans dans un département à la rentrée 2017 est estimée par vieillissement des naissances domiciliées de l'année 2015 et en faisant l'hypothèse que les taux de mortalité par âge et les soldes migratoires départementaux restent constants.

Le **taux de redoublement** est le pourcentage d'élèves inscrits dans un niveau l'année n-1 qui restent scolarisés dans ce niveau l'année n.

POUR EN SAVOIR PLUS

la *Note d'information* 17.25
est en ligne sur
education.gouv.fr/statistiques

•

Pour accéder à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel »